

Chaîne de l'Espoir Belgique

**Association internationale sans but lucratif
à but philanthropique, scientifique et pédagogique**

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2017

Tableaux synthétiques financiers
de l'exercice arrêté au 31 décembre 2017

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017 (en €)

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
ACTIF (Note C)		
Actifs immobilisés	334.243,11	343.709,99
Créances commerciales	34.365,36	53.853,85
Autres créances	23.457,77	67.548,26
Placements de trésorerie – Fonds bloqués pour projets	589.196,99	624.037,89
Placements de trésorerie – Autres	93.030,95	170.333,76
Valeurs disponibles	599.026,53	361.044,49
Comptes de régularisation	20.473,49	21.473,36
	<u>1.693.794,20</u>	<u>1.642.001,60</u>
PASSIF (Note D)		
Réserve pour projets	589.196,99	624.037,89
Patrimoine disponible	751.555,27	748.292,97
Patrimoine Total	<u>1.340.752,25</u>	<u>1.372.330,86</u>
Dettes commerciales	129.744,23	88.896,64
Dettes fiscales, salariales et sociales	39.592,79	53.317,17
Subsides à rembourser	120.136,90	127.456,93
Comptes de régularisation	63.568,03	0,00
	<u>1.693.794,20</u>	<u>1.642.001,60</u>

ETAT DES PRODUITS ET CHARGES (en €)

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Dons et legs en faveur de l'association (Note E)	480.717,65	480.794,76
Produits relatifs aux événements et activités (Note F)	230.302,27	159.537,31
Subsides pris en résultats (Note H)	213.689,33	339.034,48
Autres produits d'exploitation	8.211,90	7.515,31
Produits financiers (Note J)	16.243,31	6.332,02
Total des produits	<u>949.164,46</u>	<u>993.213,88</u>
Mission sociale en Belgique et au Sud (Note H)	628.362,60	830.241,09
Frais de récolte de fonds (Note E)	185.343,07	170.158,77
Communication et transparence (Note F)	42.278,13	10.802,48
Frais liés aux événements et activités (Note F)	71.943,47	47.842,78
Frais de fonctionnement (Note I)	45.786,02	49.965,73
Frais financiers (Note J)	7.029,79	5.931,04
Total des charges	<u>980.743,07</u>	<u>1.114.941,89</u>
Résultat de l'exercice	<u>-31.578,61</u>	<u>-121.728,01</u>

Notes explicatives sur les tableaux financiers

A. Présentation de l'association

La Chaîne de l'Espoir Belgique est une association internationale à but philanthropique, scientifique et pédagogique. Son siège social est établi place Carnoy 15 à 1200 Bruxelles.

Objet social

La Chaîne de l'Espoir Belgique a pour but social de contribuer à la diminution de la mortalité et de la morbidité infantiles, en ciblant les enfants issus de pays en développement atteints d'une pathologie curable par un acte médico-chirurgical spécialisé.

Pour réaliser sa mission, la Chaîne de l'Espoir Belgique :

- Renforce le droit des enfants, particulièrement les plus démunis, à l'accès aux soins de santé spécialisés notamment par :
 1. la prise en charge médico-chirurgicale d'enfants dans les pays partenaires dans le cadre d'un processus de transfert de technologies et d'autonomisation, et en Belgique lorsque les pathologies ne peuvent pas être traitées localement ;
 2. des actions de plaidoyer dans les pays partenaires et sensibilisation en Belgique ;
 3. la recherche et mise en place de solutions favorisant l'accès financier aux soins de santé spécialisés.

- Participe à l'amélioration de la qualité des soins de santé spécialisés fournis dans les institutions hospitalières partenaires, notamment par :
 4. la formation théorique et pratique des équipes pluridisciplinaires locales ;
 5. le renforcement de l'environnement technique et sanitaire de ces institutions

Comptes annuels, rapport financier annuel et règles d'évaluation

Conformément aux dispositions légales, le Conseil d'Administration arrête les comptes annuels qui sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. A la demande du Conseil d'Administration, ces comptes annuels sont soumis à un audit par un Commissaire, membre de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ainsi, les comptes annuels de l'exercice 2017 sont déposés à la Banque Nationale de Belgique. Ils ont fait l'objet d'un rapport de certification par Deloitte Réviseurs d'Entreprises, représenté par Pierre-Hughes Bonnefoy, commissaire de l'association¹.

Complémentairement aux comptes annuels, le Conseil d'Administration a décidé d'établir le présent document (ou « Rapport financier annuel »). Le Conseil d'Administration estime que ce rapport financier annuel permet d'assurer une plus grande transparence sur la situation financière de l'association que la simple publication de ses comptes annuels. Ce rapport financier annuel est disponible sur le site internet de l'association et permet à toutes personnes intéressées par la vie de l'association (membres, donateurs, bailleurs de fonds, autorités) de vérifier la bonne utilisation des dons et subsides dont bénéficie l'association.

¹ En avril 2016, l'Assemblée générale de l'association a reconduit Deloitte au titre de commissaire aux comptes pour une période de trois ans.

Les comptes annuels et le rapport financier annuel sont établis sur base des mêmes règles d'évaluation, à l'exception de règles de présentation légèrement différentes du compte de résultats dans le rapport financier annuel, en vue de rencontrer l'objectif de plus grande transparence dont question ci-avant.

Le Conseil d'Administration a décidé d'établir les comptes annuels et le rapport financier annuel sur base des règles en vigueur en matière de comptabilité patrimoniale qui acte les actifs, passifs, produits et charges lors de leur survenance plutôt que lors des encaissements et décaissements. Ces règles d'évaluation sont plus largement décrites dans les annexes des comptes annuels publiés à la Banque Nationale de Belgique.

Gouvernance de l'association

L'association est administrée par un Conseil d'Administration composé de six membres effectifs dont les compétences couvrent notamment les domaines d'expertise médicale, juridique, financière et sociale. L'Assemblée Générale élit les membres du Conseil d'Administration.

Les comptes annuels et le rapport financier annuel sont établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la Chaîne de l'Espoir Belgique et approuvés par l'Assemblée Générale.

B. Evénements significatifs de l'exercice 2017

Au cours de l'exercice 2017, l'association a continué la mise en œuvre de ses projets en République démocratique du Congo (« RDC ») et au Sénégal, à présent dans le cadre d'un programme financé par la coopération fédérale belge (DGD) couvrant les années 2017 à 2021. L'association a donc une meilleure vue, pour ces deux pays, des dépenses projetées et des subsides pour les couvrir à 80 % pour les cinq années du programme.

Dans ce contexte, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter l'effectif de la cellule de gestion des projets de 0,5 équivalent temps plein; l'engagement de cette ressource humaine supplémentaire a eu lieu fin septembre 2017.

L'exercice 2017 se solde par un déficit de € 31.578,61, pris en charge par les réserves que l'association a constituées lors des exercices précédents. Ce déficit a été réduit de moitié par rapport au budget de l'exercice, grâce à un contrôle strict des coûts administratifs et une recherche constante de sources de financement.

C. Rubriques de l'actif

Les **actifs immobilisés** s'élèvent à € 334.243,11 au 31 décembre 2017. Ils concernent les locaux du siège social de l'association à Bruxelles, ainsi que de deux garages. Ces immobilisations se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Terrains	55.687,50	55.687,50
Constructions	315.562,50	315.562,50
Amortissements sur constructions	-37.006,89	-27.540,01
	<u>334.243,11</u>	<u>343.709,99</u>

Les **créances commerciales** se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Clients	14.785,25	2.597,18
Produits à recevoir	19.151,42	15.478,00
Notes de crédit à recevoir	428,69	23.564,67
Acomptes versés	0,00	12.214,00
	<u>34.365,36</u>	<u>53.853,85</u>

Les **autres créances** concernent des avances faites par l'association à ses partenaires locaux dans le cadre des projets subsidiés, ainsi que de subsides non encore reçus au terme de l'exercice :

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Avance de fonds aux partenaires	7.197,16	45.553,07
Subsides à recevoir	16.230,61	13.522,12
Autres avances	30,00	8.473,07
	<u>23.457,77</u>	<u>67.548,26</u>

Les **valeurs disponibles et placements de trésorerie** se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Placements de trésorerie – Fonds bloqués pour projets	589.196,99	624.037,86
Placements de trésorerie – Autres	93.030,95	170.333,79
Valeurs disponibles	<u>599.026,53</u>	<u>361.044,49</u>
	<u>1.281.254,47</u>	<u>1.155.416,14</u>

Le Conseil d'Administration avalise les projets de développement dans différents pays où l'association est active aujourd'hui. Dans ce contexte, et complémentairement aux subsides que l'association peut obtenir, le Conseil d'Administration a décidé de bloquer les montants qu'elle entend consacrer à l'autofinancement de ces différents projets de développement. Au 31 décembre 2017, un montant de € 589.196,99 est bloqué à cette fin. L'évolution de ces fonds bloqués est décrite en Note D ci-après.

Les placements de trésorerie concernent des placements à terme ou des comptes d'épargne.

Les **comptes de régularisation de l'actif** se détaillent comme suit :

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Charges à reporter	19.980,34	20.375,46
Produits acquis	<u>493,15</u>	<u>1.097,90</u>
	<u>20.473,49</u>	<u>21.473,36</u>

Les charges à reporter de 2017 à 2018 concernent principalement des coûts engagés en fin d'exercice pour des missions et activités qui concernent l'année 2018 (achats de billets d'avion et autres frais).

Les produits acquis concernent notamment les intérêts de 2017 acquis sur les placements de trésorerie mais non encore encaissés en fin d'exercice.

D. Rubriques du passif

Le patrimoine de l'association s'élève à € 1.340.752,25 au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Réserve pour projets	589.196,99	624.037,86
Patrimoine disponible	<u>751.555,27</u>	<u>748.293,00</u>
Patrimoine Total	<u><u>1.340.752,25</u></u>	<u><u>1.372.330,86</u></u>

La diminution du patrimoine de l'association s'explique par le déficit de l'exercice 2017 :

	<u>Résultat 2017</u>	<u>Résultat 2016</u>
Variation de la réserve pour projets	-34.840,88	-57.311,81
Variation du patrimoine disponible	<u>+3.262,27</u>	<u>-64.416,20</u>
Variation du patrimoine total = résultat de l'exercice	<u><u>-31.578,61</u></u>	<u><u>-121.728,01</u></u>

La réserve pour projets a été utilisée à concurrence de € 34.840,88 en 2017 et concerne l'autofinancement par l'association des projets subsidiés développés en RDC et au Sénégal (voir Note H). Au 31 décembre 2017, la réserve pour projets s'élève, par conséquent, à € 589.196,99.

Les **dettes commerciales** s'élèvent à € 129.744,23 au 31 décembre 2017. Ces dettes commerciales sont constituées principalement de factures liées aux enfants pris en charge en Belgique et de factures de la société externe en charge des campagnes de récolte de fonds par mailing (campagnes de fin d'année).

Les **dettes fiscales, salariales et sociales** s'élèvent à € 39.592,79 et concernent la provision pour pécules de vacances, la taxe annuelle sur les ASBL ainsi que les rémunérations du mois de décembre payées début janvier.

Les **subsidés à rembourser** s'élèvent à € 120.136,90; ils concernent la partie non utilisée des subsides octroyés par la coopération fédérale belge pour des projets terminés avant ou à la clôture de l'exercice.

Les **comptes de régularisation du passif** sont principalement constitués de subsides encaissés mais non encore pris en résultat, ainsi que de produits encaissés en 2017 pour un événement organisé début 2018.

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Subsidés non encore utilisés	55.706,50	0,00
Produits à reporter	<u>6.100,00</u>	<u>0,00</u>
	<u><u>63.568,03</u></u>	<u><u>0,00</u></u>

E. Dons en faveur de l'association

Les dons totaux en faveur de l'association sont stables, et se répartissent comme suit :

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Dons directs	211.785,35	249.396,55
Dons suite à des campagnes par mailing (externalisées)	224.011,74	220.123,98
Legs	44.920,56	11.274,23
	<u>480.717,65</u>	<u>480.794,76</u>

Les dons directs (c'est-à-dire tous les dons qui ne résultent pas de campagnes par mailing externalisées) sont en recul (- 15%).

Compte tenu des frais engagés pour la récolte de ces dons directs, le produit net pour l'association se présente comme suit :

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Dons directs	211.785,35	249.396,55
Legs	44.920,56	11.274,23
Frais de récolte de fonds directs	-2.536,66	-1.588,02
Frais de campagnes de promotion de legs	-9.680,00	-9.811,58
	<u>244.489,25</u>	<u>249.271,18</u>

Les dons suite aux campagnes par mailing sont en très légère augmentation (+ 1,7 %), suite aux investissements importants consentis par l'association pour recruter et fidéliser de nouveaux donateurs. Malgré le coût important de ces campagnes, le Conseil d'Administration estime qu'elles permettent de mieux faire connaître l'association et d'élargir la population des donateurs.

Compte tenu des frais liés à ces campagnes, le produit net pour l'association se présente comme suit :

F. Résultats des manifestations et activités

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Produits relatifs aux manifestations et activités	230.302,27	159.537,31
Frais liés aux manifestations et activités	<u>-71.943,47</u>	<u>-47.842,78</u>
	<u>158.358,80</u>	<u>111.694,53</u>

Les produits des activités sont en nette augmentation (près de 42 %), fruit de la mobilisation de l'équipe des permanents et des volontaires qui ont organisé et recherchent sans cesse de nouveaux types d'événements et d'activités au profit de l'association. L'association a également bénéficié d'un très beau projet en 2017 : un Tour de France à vélo réalisé par 5 dynamiques septuagénaires, qui a permis de récolter plus de 75.000 € de dons.

G. Communication et transparence

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Frais de communication et transparence	<u>42.278,13</u>	<u>10.802,48</u>

À l'aube des 20 ans de l'association, l'augmentation des frais de communication s'explique par l'importance de la pérennité de la mission sociale par une communication toujours ciblée, mais variée par ses canaux.

L'association continue également son travail de transparence comme elle le fait depuis 20 ans, de manière à informer les donateurs sur l'utilisation de leurs fonds, et sensibiliser de nouveaux publics (particuliers, entreprises, fondations) pour les encourager à nous soutenir.

H. Mission sociale en Belgique et au Sud

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Soins aux enfants en Belgique	67.749,48	90.494,14
Projets au Sud subsidiés	243.797,36	379.871,62
Projets au Sud non subsidiés	104.113,00	90.028,33
Frais fédération « Chaîne de l'Espoir Europe »	22.769,54	1.559,44
Quote-part des frais de fonctionnement (Note J)	189.933,22	268.287,30
	<u>628.362,60</u>	<u>830.241,09</u>

Soins aux enfants en Belgique

En 2017, 8 enfants ont été pris en charge en Belgique, et 1 en collaboration avec la Chaîne de l'Espoir Luxembourg. Ces enfants souffraient d'une malformation cardiaque (8) ou urologique (1).

En 2016, 5 enfants avaient été pris en charge en Belgique.

Projets au Sud (subsidiés et non subsidiés)

L'association est active dans 5 pays en développement : le Bénin, le Nicaragua, la République démocratique du Congo, le Rwanda et le Sénégal ; elle participe également aux projets de la fédération « Chaîne de l'Espoir Europe ».

	Dépenses subsidiées ²	Dépenses non subsidiées	Total
Bénin	0,00	24.693,32	24.693,32
Nicaragua	0,00	13.517,35	13.517,35
République démocratique du Congo	178.695,95	12.214,00	190.909,95
Rwanda	0,00	29.281,77	29.281,77
Sénégal	25.579,04	23.939,84	49.518,88
Tous pays	0,00	466,72	466,72
Fédération « Chaîne de l'Espoir Europe »	0,00	22.769,54	22.769,54
Gestion des programmes subsidiés et coûts de structure	39.522,37	0,00	39.522,37
Total dépenses projets au Sud	<u>243.797,36</u>	<u>126.882,54</u>	<u>370.679,90</u>

Subsides pris en résultats	<u>213.689,33</u>
Pourcentage dépenses projets Sud totales couvertes par les subsides	57,65%
Pourcentage mission sociale de l'association couverte par les subsides	34,01%
Pourcentage dépenses totales de l'association couvertes par les subsides	21,79%

² Les dépenses dites « subsidiées » sont subsidiées pour leur majorité à un taux de 80 % ; l'association doit donc financer sur fonds propres 20 % du total des « dépenses subsidiées ».

Le détail des activités réalisées en 2017 dans les différents pays est repris dans la partie narrative du rapport annuel.

I. Frais de fonctionnement

	<u>31.12.2017</u>	<u>31.12.2016</u>
Frais de personnel	281.385,64	298.380,10
Frais généraux	17.863,81	31.369,00
Amortissements	<u>9.466,88</u>	<u>9.466,88</u>
Frais de fonctionnement « bruts »	308.716,33	339.215,98
Frais de personnel subsidiés	-22.234,97	-10.124,64
Frais de structure subsidiés	-14.915,42	-10.838,31
Quote-part des frais de fonctionnement alloués à la mission sociale et à la récolte de fonds	<u>-225.779,92</u>	<u>-268.287,30</u>
Frais de fonctionnement « nets »	<u><u>45.786,02</u></u>	<u><u>49.965,73</u></u>

Les activités de l'association sont assurées par une équipe de permanents, secondée par de nombreux bénévoles.

Au terme de l'exercice, l'association employait 7 permanents, qui représentent 4,9 équivalents temps plein (ETP). Cette équipe assure la gestion et le suivi de la mission sociale de l'association :

- les activités en Belgique, notamment les soins aux enfants ;
- le développement des projets, notamment les missions médico-chirurgicales dans 5 pays en développement ;
- la recherche de fonds et la communication/sensibilisation.

Suite à la réévaluation annuelle des tâches effectuées par chaque permanent-e de l'association, il a été estimé que près de 70 % des frais de fonctionnement bruts (frais de personnel + frais généraux + amortissements) couvrait ces 3 aspects de la mission sociale de l'association, que 13 % étaient consacrés à la récolte de fonds, et 17 % correspondaient à la gestion administrative de l'association.

Sur cette base, 70 % des frais de fonctionnement bruts (soustraction faite des frais de fonctionnement subsidiés) ont été alloués aux frais de la mission sociale de l'association. Les frais de fonctionnement nets (€ 45.786,02) représentent dès lors 4,8 % du total des produits et 4,7 % du total des charges de l'association en 2017.

J. Résultats financiers

Les produits financiers s'élèvent à € 16.243,31 en 2017 et concernent principalement une reprise sur les réductions de valeur des placements de trésorerie enregistrées lors d'exercices précédents.

Les frais financiers s'élèvent à € 7.029,79 en 2017 et concernent principalement une réévaluation des avoirs en devises de l'association, suite à l'évolution défavorable des cours de change.

* * *